

Comparaissent les procureurs de :

6^o Abibon Paul Le Coz, recteur de Saint-Gilles-Pligeaux (1),
cousin germain du sieur Corret (2) ;

7^o Nicolas-Julien Ségalen de la Boissière, parent au tiers
degré de la mère, demeurant à Crozon ;

8^o Michel-Maurice Ségalen, sieur de la Roche, demeurant
au port du Nostic en Camaret, parent au tiers degré de la
mère ;

9^o Michel Ségalen, sieur du Cléguer, mari de Françoise
Salaün (3) ;

10^o Paul Testard, mari de Marie-Françoise-Rosalie Ségalen,
parent au tiers degré de la mère, demeurant au passage de
Saint-Jean en Plougastel (4) ;

11^o Maurice-Théophile-Yvon, sieur de Tréguron, demeu-
rant à Gourin, cousin germain de la mère (5) ;

12^o Mathurin-Théophile Huchet d'Angeville, procureur du
roi en la maréchaussée de Bretagne, demeurant à Quim-
per, parent au tiers degré de la mère.

A l'unanimité, M^{me} Corret fut nommée tutrice de ses enfants ;

(1) Saint Gilles-Pligeaux, aujourd'hui commune, canton de Saint-Nicolas
du Pelem, arrondissement de Guingamp. Les Jésuites du collège de Quimper
au XVIII^e siècle latinisaient l'indication des lieux d'origine par la terminai-
son *ensis*, à l'imitation de *leoonensis*, *corisopitensis* ; pour de *Saint-Gilles*
Pligeaux, ils écrivaient : *Sangilliensis-Pligeau*. — V. Thèses illustrées du
collège des Jésuites à Quimper, par J. Trévédé, 1886.

(2) Ce cousin germain ne peut être que fils d'une Scaffunec. Serait-il
d'un premier mariage de Catherine (M^{me} Hamon) ou d'une autre sœur, non
nommée à l'acte d'inhumation cité plus haut ? Ci-dessus, p. 302.

C'est lui qui baptisa le premier enfant de M^{me} Corret. Parent de la
ligne paternelle, il est appelé parmi les parents maternels : « une ligne
suppléant à l'insuffisance de l'autre, » art. 502.

(3) Des trois Ségalen, deux sont fils de Michel, parrain de la dame
Corret ; la dame Testard nommée après eux est leur sœur. Ses
deux prénoms de Françoise-Rosalie peuvent faire présumer qu'elle
était filleule de la dame Salaün.

(4) Le passage de l'Elorn ou rivière de Landerneau entre Saint-Jean et
Kerhuon.

(5) Gourin, canton de l'arrondissement de Pontivy.